



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

# **Recueil des actes administratifs spécial des services de l'État dans les Landes**

**Date de publication : 2 juin 2016**

# Sommaire

## **Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations**

- Arrêté n°DDCSPP/DIR/2016-551 portant suppression des périmètres réglementés suite à déclarations d'infection d'Influenza aviaire hautement pathogène dans le département des Landes



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale de la Cohésion  
Sociale et de la Protection des Populations

Direction

**Arrêté n° DDCSPP/DIR/2016-551 portant suppression des périmètres réglementés suite à  
déclarations d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène dans le département des Landes**

**Le Préfet des Landes,  
Chevalier de la Légion d'honneur,  
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

**VU** la Directive 2005/94/CE du Conseil du 20 décembre 2005 concernant des mesures communautaires de lutte contre l'influenza aviaire et abrogeant la Directive 92/40/CEE,

**VU** la Décision 2006/437/CE de la Commission du 4 août 2006 portant approbation d'un manuel de diagnostic pour l'influenza aviaire conformément à la Directive 2005/94/CE,

**VU** le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles L201-1 à L201-13 et L221-1 à L221-9, L223-1 à L 223-8, R223-3 à R223-12, D223-22-2 à D223-22-17,

**VU** le Code de l'Environnement, notamment l'article R424-3,

**VU** le Décret du 10 juin 2015 de Monsieur le Président de la République nommant Madame Nathalie MARTHIEN Préfet des Landes,

**VU** l'Arrêté du 30 mars 2001 modifié fixant les modalités de l'estimation des animaux abattus et des produits détruits sur ordre de l'administration,

**VU** l'Arrêté du 10 septembre 2001 modifié fixant des mesures financières relatives à la lutte contre l'influenza aviaire: maladie de Newcastle et influenza aviaire,

**VU** l'Arrêté Ministériel du 18 janvier 2008 fixant les mesures techniques et administratives relatives à la lutte contre l'influenza aviaire,

**VU** l'Arrêté Ministériel du 9 février 2016 déterminant des dispositions de lutte complémentaires contre l'influenza aviaire hautement pathogène suite à la détection de maladie sur le territoire français,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n°2015-1767 du 29 juillet 2015 relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2015-2016 dans le département des Landes,



**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-200 du 29 mars 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-34A du 6 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de M Jean-Marie LAFARGUE sise au 191 Route Carrère d'Arsuzon à 40230 Josse,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-119 du 23 février 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-35A du 6 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de EARL DARGET sise au 2310 route Mus à 40700 Doazit,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-455 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-65A du 14 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL BORDENAVE sise au 760 Route de Campagne à 40300 Saint-Etienne d'Orthe,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-449 du 10 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-69A du 15 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation EARL DE LA VIEILLE FONTAINE sise au 1991 route Bièle à 40330 Gaujacq,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-484 du 12 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-68A du 15 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation JOËL DARAIGNEZ sise au Couste, 1832 route de Montfort à 40700 Saint-Cricq,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-459 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-82A du 17 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL AN ABAN sise à 40700 Aubagnan,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-483 du 12 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-70A du 15 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL DE PEGABERE sise au 907 route d'Argelos à 40700 Momuy,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-460 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-72A du 16 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL DEMEN sise au Boun, à 40700 Serreslous-et-Arribans,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-202 du 29 mars 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-81A du 17 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL DU TAUZIA sise à 40700 Montaut,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-120 du 23 février 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-79A du 9 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL JEANTIBAT sise au 115 impasse Jeantibat à 40700 Horsarrieu,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-452 du 10 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-67A du 14 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL LEPINET sise au 389 chemin de Perbos à 40700 Monségur,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-488 du 17 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-83A du 17 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL POMIES sise à Chicouton au 1096 route de Montsoué à 40500 Eyres Moncube,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-456 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-73A du 16 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire

hautement pathogène de l'exploitation de Jean-Michel LABORDE sise à Yoyes 40500 Montaut,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-458 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-80A du 17 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation Maïté LAFENETRE sise à 40500 Saint Sever,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-450 du 10 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-74A du 16 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de Bernadette LAFITTE sise à 40250 Hauriet,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-118 du 23 février 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-61A du 13 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de la Sarl GUIROUZE sise à 40700 Doazit,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-454 du 10 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-66A du 14 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de la SCEA LA COLLINE sise à Lacouture à 40250 Bergouey,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-461 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-85A du 18 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène du site de Saint-Cricq Chalosse de l'exploitation de la SARL GUIROUZE sise au lieu dit Rioules à Saint-Cricq Chalosse,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-462 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-87A du 21 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL VALLEE DE GABAS, sise Route de la Vallée de Gabas à Serres-Gastons,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-464 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-89A du 21 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de M Yannick LABASTIE, sise à 64 Route Navarrine à Cagnotte,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-466 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-91A du 22 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène du site Chemin de la Porterie à Coudures de l'exploitation de M Pierre LAFARGUE sise au 870 Route de Sainte-Colombe à Eyres-Moncube,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-493 du 19 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-92A du 22 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de Mme Sandrine LAMOTHE, sise à 1130 Chemin de Larquier à Montsoué,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-260 du 30 mars 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-93A du 22 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL DU CAPITAYNE, site de Berdoulon, sise à 630 Chemin de Berdoulon à Eyres-Moncube,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-465 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-94A du 22 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL DES COTEAUX, sise à 285 Chemin de Labrit à Eyres-Moncube,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-467 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-95A du 22 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de l'EARL BOURDOT à Mugron,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-468 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-96A du 22 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de M Jean-Noël DARBO, sise au Brana à Hauriet,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-469 du 11 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2015-97A du 22 décembre 2015 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire

hautement pathogène de l'exploitation GAEC DE MONCLA, sise au 474 Route de la Lande à Cazalis,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-167 du 17 mars 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-03 du 5 janvier 2016 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation EARL DE SABARICQ, sise Sabaricq 1474 Route de Montaut à Toulourette,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-361 du 21 avril 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-99 du 10 février 2016 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de bâtiments de L'EARL COUVOIR DE HAUTE CHALOSSE sise au 1265 route de la Houn, « Meysouot » à Hinx,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-544 du 1<sup>er</sup> juin 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-154 du 11 mars 2016 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène des bâtiments des sites « Cuyaula » et « L'Usine » de la SARL COUVOIR DE LATRY et de l'indivision Michel Latry, sises au lieudit Cuyaula à Arsague,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-489 du 17 mai 2016 abrogeant l'arrêté préfectoral n° DDCSPP/DIR/2016-164 du 15 mars 2016 portant déclaration d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène de l'exploitation de M. Eric CLAVE, EARL GRAND CAMALOT, sise au 1472 Route de l'Adour à Montgaillard,

**VU** l'Arrêté Préfectoral n° 32-2016-05-13-005 du 13 mai 2016, du Préfet du Gers, portant levée de l'ensemble des périmètres réglementés du Gers au titre de l'influenza aviaire hautement pathogène,

**CONSIDERANT** qu'il s'est écoulé un délai supérieur à trente jours après la fin des opérations de désinfection ou un délai supérieur à soixante jours depuis l'abattage des animaux, dans l'ensemble des foyers d'infection précités,

**CONSIDERANT** que la levée de l'ensemble des périmètres réglementés dans le département du Gers motive la suppression de l'aire réglementée dans le département des Landes qui découlait de la définition d'une zone de surveillance autour d'un foyer situé sur le territoire de la commune d'Eauze,

**CONSIDERANT** que l'ensemble des visites d'exploitations réalisées dans les zones de protection et de surveillance situées dans le département des Landes ont permis de conclure à l'absence de suspicion ou de situation d'infection par l'influenza aviaire dans ces mêmes zones,

**CONSIDERANT** les avis favorables à la levée des zones de protection et de surveillance, émis par la Direction générale de l'Alimentation le 31 mai 2016,

**SUR PROPOSITION** du Secrétaire général de la Préfecture des Landes,

#### **ARRETE :**

##### **Article 1<sup>er</sup> :**

Les Arrêtés Préfectoraux n° DDCSPP/DIR/2015-36A, n° DDCSPP/DIR/2015-37A, n° DDCSPP/DIR/2015-84A, n° DDCSPP/DIR/2015-86A, n° DDCSPP/DIR/2015-98A, n° DDCSPP/DIR/2016-06, n° DDCSPP/DIR/2016-100, n° DDCSPP/DIR/2016-165 et n° DDCSPP/DIR/2016-543 déterminant chacun un périmètre réglementé suite à déclarations d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène sont abrogés.

##### **Article 2 :**

En conséquence de l'abrogation des actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, les zones de protection et de surveillance établies consécutivement à l'identification de foyers d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène sont levées à compter du deux juin deux-mil-seize.

##### **Article 3 :**

Délais et voies de recours.

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans les deux mois suivant sa notification, d'un recours

gracieux auprès du Préfet, d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de P a u . L e s recours, gracieux ou hiérarchique, prolongent le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse, l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant rejet implicite.

**Article 4 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, les Maires des communes concernées, les Vétérinaires Sanitaires sont responsables, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent Arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

Mont de Marsan, le

- 2 JUIN 2016

Le Préfet,



Nathalie MARTIN